

Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)

(LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00)

TROISIEME RAPPORT TRIMESTRIEL
01 Avril 2014 – 30 Juin 2014

Submitted to:

USAID/Senegal

By:

The University of Rhode Island (URI)

In Partnership With:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal
Ministère de l'Économie Maritime
World Wildlife Fund - WAMPO
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de
Dakar
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF

INTRODUCTION

REALISATIONS DEUXIEME TRIMESTRE

Réformes politiques

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

Mise en place d'une base scientifique

Processus de mise en place de plan de gestion participatif.

Appui aux Aires Marines protégées

Thèmes transversaux

Adaptation aux changements climatiques

Gouvernance/Décentralisation

Le Genre

Communication/sensibilisation

Science/Technologie

Gestion du projet

Stratégies/mécanismes/partenariat

Leçons apprises

ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Réformes politiques

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

Ressources naturelles/plans de gestion

Thèmes transversaux

ANNEXES

Tableau des indicateurs

Rapport financier

Suivi environnemental

1. RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Ministère des Pêches et de l'Economie maritime travers ses directions techniques particulièrement la DPM, à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques. La finalité du projet est de mettre en place des plans de gestion participatifs des stocks prioritaires intégrant des plans d'adaptation aux effets du changement climatique qui visent à augmenter la résilience des écosystèmes marins côtiers et des populations aux effets du changement climatique. Le projet utilise le CLPA comme point d'entrée (du point de vue institutionnel). Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de la mise en place d'une cogestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. Il faut préciser que l'ensemble de ces activités ont pour but d'augmenter

Ce troisième rapport marque la poursuite des activités entamée le trimestre précédent, en particulier dans les nouvelles zones d'intervention du projet.

Au niveau dialogue politique/gouvernance locale, on peut noter les actions suivantes réalisées au cours du trimestre :

- Les échanges entre le COMNAC et le sous-groupe Vulnérabilité/Adaptation en vue de la finalisation du document stratégique pour une meilleure prise en compte du changement climatique dans les politiques de pêche.
- La contribution du projet à la mise en œuvre du Plan National d'Aménagement de la sardinelle à travers la poursuite du processus d'élaboration des plans locaux de gestion des sardinelles.
- Une proposition de stratégie nationale de mise en œuvre d'un plan de vulgarisation de la pêche artisanale maritime au Sénégal
- Les échanges avec la DPSP pour favoriser un meilleur encrage institutionnel des activités de renforcement de la surveillance participative (menées par le projet USAID/COMFISH), à travers une proposition de protocole tripartite avec la DPSP et les CLPA dans le cadre de la mise en place des plans de gestion participatifs.

Concernant le renforcement des capacités des institutions et des acteurs, une visite d'échange a été organisée par le projet à URI (aux Etats Unis) sur les techniques du sea grant Américain en vue de son application dans le contexte sénégalais. Cette visite a vu la participation de 06 institutions clés travaillant dans le domaine de la vulgarisation des pêches au Sénégal.

Sur le terrain, l'appui apporté à l'IUPA, au CRODT et à l'IFAN permet de mieux affiner la stratégie de collecte de données de pêche de ces institutions, mais aussi d'appuyer des productions scientifiques à travers les recherches menées par les étudiants de ces institutions en vue de la confection de leurs mémoires de fin d'étude et de thèses de doctorat. Ces données collectées vont contribuer au processus de mise en place des plans de gestions participatifs en cours (sardinelle et ethmalose).

Dans le domaine de la gouvernance locale, le projet a appuyé la poursuite de la vulgarisation des règles des conventions locales des CLPA à travers les réunions de sensibilisation et les émissions radiophoniques ; l'appui à la surveillance participative et la poursuite des

conventions locales dans les nouvelles zones. Ainsi les institutions de gouvernance locale et les acteurs ont vu leurs capacités renforcées pendant ce trimestre (dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales), à travers la réfection du siège des CLPA de Rufisque/Bargny et Mbour ; l'équipement du CLPA de Sindia Sud ; la dotation de matériels de nettoyage pour les femmes de Mbaling ; le renforcement de capacité des brigades de co surveillance ; le renforcement des capacités des CLPA de Yene/Dialaw, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud en gestion administrative et financière ; la formation sur l'organisation et la dynamique communautaire (ODC) et le renforcement des capacités des acteurs sur l'aménagement des ressources et le fonctionnement des CLPA. Au total 113 ateliers de formation pour un nombre total d'acteurs formés de 2861 personnes, ont été organisés. Parmi ces formations, on peut noter les thèmes suivants : l'organisation et la dynamique communautaire, les changements climatiques, les conventions locales, la surveillance participative, la gestion administrative et financière et le processus d'élaboration du plan de gestion des espèces prioritaires. Simultanément, la vulgarisation des conventions locales s'est poursuivie avec 21 réunions organisées dans les nouvelles zones d'intervention du projet.

Le renforcement de la base scientifique du projet s'est poursuivi à travers le démarrage de 03 nouvelles activités : l'étude sur la sélectivité des engins de pêche de l'ethmalose par l'IUPA, la cartographie des sites et infrastructures de pêche par le CSE et l'étude bioécologique et socio-économique sur les stocks de l'ethmalose par le CRODT. Les résultats de ces réflexions permettront d'apporter un important appui scientifique à la mise en place des plans de gestion des petits pélagiques. ***La base documentaire du projet*** a été renforcée. En effet, l'accord liant COMFISH à la CSE a permis à cette dernière de produire une cartographie des sites et infrastructures de pêche, ainsi qu'une carte de la distribution des stocks par zone. En plus des études du CSE, d'autres documents ont également été produits ce trimestre, notamment un guide sur la surveillance participative, un manuel du participant sur la dynamique organisationnelle et communautaire et le rapport final sur le logiciel d'évaluation des stocks 'EIEFAN'.

L'élaboration de plan de gestion participative sur les pêcheries de sardinelles se poursuit à travers la pré-validation technique par la DPM du premier draft de plans locaux de gestion et des cadres de concertation qui les accompagnent. Simultanément, le processus d'élaboration du plan de gestion participatif sur les pêcheries de l'ethmalose a démarré au Sine Saloum à travers les activités d'information, de sensibilisation et de concertation avec les acteurs clés de cette pêcherie.

Dans le domaine de la communication/sensibilisation, les activités se sont poursuivies à travers les émissions radio pour un changement de comportement des acteurs, l'évaluation à mi-parcours des émissions radio et la couverture médiatique et/ visibilité du projet. Ainsi deux (2) fiches d'informations sur les conventions locales et l'amélioration des techniques pour une meilleure gestion de la transformation artisanale à Cayar ont été produites durant ce trimestre. Egalement, 64 émissions radiophoniques sur l'étendue de la zone d'intervention sur son réseau de radios partenaires ont été diffusées sur les thèmes tels que la sécurisation du matériel de pêche, les conventions locales, le changement climatique ou de sujets d'actualités tels que les accords de pêche.

En ce qui concerne le genre, le projet a appuyé 205 femmes transformatrices en achevant et en inaugurant l'unité de transformation de Cayar. Dans sa globalité, 1062 femmes ont bénéficié de renforcement de capacités ce trimestre, dont 517 en changement climatique.

Concernant l'Adaptation aux changements climatiques, la stratégie développée par le projet consiste à mettre en place des plans de gestion participatifs intégrant des stratégies

d'adaptation aux effets du changement climatique pour les espèces prioritaires ciblées et de promouvoir la cogestion. Ainsi, il est maintenant clair que la mise en œuvre de ces plans de gestion participatif permet de contribuer à la production de biens et services utiles aux communautés de base, donc d'augmenter la résilience de ces communautés face aux effets du changement climatique. En effet : « *la résilience selon le GIEC (2012) est la « capacité d'une communauté à anticiper, absorber, ou supporter les effets d'un phénomène dangereux, ou de s'en relever, avec rapidité et efficacité, par la remise en état et l'amélioration de ses structures et fonctions de base. » Sur le plan social, elle renvoie à la « capacité des groupes ou communautés à s'adapter et à apprendre à faire face à des stress et à des perturbations externes d'ordre politique, social, économique ou environnemental » (Adger, 2000) »*

Il est ainsi établi une forte corrélation entre la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et services utiles à travers l'exploitation durable des ressources halieutiques et la résilience des communautés face aux impacts du changement climatique. Ceci démontre que toute la stratégie du projet visant à mettre une gestion durable des pêcheries est une stratégie d'adaptation aux Changement Climatique.

Pour contribuer à cet dynamique, le projet a abattu un important travail sur le domaine politique en se focalisant sur la finalisation du document issu de la concertation sur le changement climatique qui permettra de mettre en place un plan d'action efficace pour une meilleure intégration des aspects changement climatique, dans le processus de prise de décision sur la pêche. Toujours dans le cadre politique et surtout de la mise en œuvre des plans d'adaptation, 8 chartes de salubrité ont été préparées et validées par les acteurs dans les sites de Domaine Bi, Saly, Guéréo, Mballing village, Nianing, Khelcom et Tann. Ces chartes, élaborées en concertation avec les acteurs pour garantir l'hygiène dans les sites de transformation, contribuent à une gestion durable du matériel de nettoyage et des infrastructures du site de transformation artisanale et participent ainsi à la promotion d'une gestion durable des ressources halieutiques et une amélioration de la qualité du produit fini en vue d'une ouverture vers un marché plus important. Suite aux formations reçues, du matériel de nettoyage a été distribué aux différents sites de transformation pour faciliter l'application des règles contenues dans les différentes chartes. Enfin, pour appuyer l'Etat à mieux alerter les communautés sur les aléas climatiques, des informations météorologiques sont envoyées par téléphone portable aux pêcheurs en collaboration avec l'ANACIM, pour les informer des dangers qui les menacent en mer et donc leur permettre de prendre les dispositions adéquates.

La poursuite de la mise en œuvre des plans d'adaptation intègre aussi un processus de renforcement des capacités des acteurs sur le changement climatique. Ainsi, 46 ateliers de formation/ démultiplication ont été organisés, soit un total de 1133 acteurs renforcés et un taux de réalisation de 187%.

Concernant l'augmentation des bénéfices sociaux et économique, les activités sur l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar » ont conduit à la finalisation et à l'inauguration au cours de ce trimestre, par le Ministre de la pêche et la Directrice de l'USAID, de l'unité améliorée de transformation de Cayar. Parallèlement, le projet travaille en collaboration avec les partenaires sur une convention d'exploitation de l'unité, sur les activités de renforcement de capacité prévues au sein de l'unité et sur le suivi du crédit revolving. D'autres sites de transformation ont été appuyés aussi dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'adaptation au changement climatique tel que mentionné dans le chapitre « changement climatique »

Il faut noter enfin l'organisation au cours du trimestre de la mission de supervision de l'USAID dans quelques zones d'intervention du projet du 23 au 28 juin 2014.

2. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable future au Sénégal (USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres, des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'UCAD, l'IUPA) et institutions de recherche (CRODT, L'IRD/IFAN) et plusieurs autres structures et ONG.

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité sociale/économique, institutionnelle et biologique pouvant faire face à l'impact des changements climatiques sur les communautés et sur les stocks prioritaires contribuant à la sécurité alimentaire au Sénégal. La mise en place des organes de gouvernance locale, a été prévue dans le Code de la Pêche de 1998 à travers la création des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) qui constituent ainsi le point d'entrée du projet. Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle et par conséquent, la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet USAID/COMFISH va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet USAID/COMFISH cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet devront être concentrées au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet USAID/COMFISH est que les pêcheries du Sénégal ne soient plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de manière à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet USAID/COMFISH contribuera ainsi à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;

RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;

RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont menés ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leur résilience au changement climatique

Le présent document décrit les activités exécutées par le projet USAID/COMFISH durant le troisième trimestre de l'année fiscale 2014. Il comprend quatre composantes. Une introduction; une première partie qui décrit les principales réalisations du trimestre. Le rapport inclut également une deuxième partie qui décrit les activités transversales. La dernière composante du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

3. REALISATION DEUXIEME TRIMESTRE

3.1. Dialogue/Réformes politiques

Les activités réalisées au niveau politique durant ce trimestre, se résument aux points suivants :

- La contribution du projet à la mise en œuvre du plan national de gestion de la sardinelle à travers la poursuite du processus d'élaboration du plan de gestion participatif des sardinelles. A cet effet, une réunion de pré-validation du dit plan de gestion et des cadres de concertation proposés pour accompagner ces plans a été organisée à la DPM par l'Equipe Technique de Travail (ETT), en présence de personnes ressources venant d'institutions partenaires.
- La validation du rapport final sur « l'étude diagnostique des cadres de concertation déjà mis en place sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier a été validé par le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNAC) à travers le groupe Vulnérabilité et Adaptation, réuni le 27/6/2014 à la DEEC.
- une proposition de stratégie nationale de mise en œuvre d'un plan de vulgarisation de la pêche artisanale maritime au Sénégal
- Le renforcement de la surveillance participative à travers un projet de protocole tripartite entre USAID COMFISH, la DPSP et les CLPA concernés, dans le cadre de la mise en place des plans de gestion participatifs.

Ce trimestre a été marqué aussi sur le plan politique, par l'organisation de nombreuses concertations entre acteurs. Ainsi, neuf (9) réunions d'information, d'échange et de sensibilisation sur les activités du projet et sur le processus d'élaboration du plan de gestion de l'ethmalose ont été organisées dans le delta du Saloum. Simultanément et dans le cadre de l'élaboration des conventions locales, après la signature de protocole d'accord entre les CLPA de Saint Louis, de Kafountine et le projet, dix (10) focus groupes ont été tenus dans le but de

réaliser un diagnostic des pêcheries au niveau de ces localités

3.2. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

3.2.1. Université et recherches

Sea grant : Une équipe de 06 personnes s'est rendue aux Etats Unis pour une formation sur les techniques du sea grant Américain en vue de son application dans le contexte de la pêche au Sénégal. Le groupe est constitué de représentants de partenaires stratégiques tels que la Direction des Pêches, le CRODT, l'IUPA, la FENAGIE Pêche et APTE. A la suite de la formation Un plan d'action a été élaboré, pour le développement par l'équipe, d'une stratégie nationale de vulgarisation de la pêche au Sénégal.

Le CRODT : un protocole d'accord a été signé avec le CRODT pour l'accompagnement scientifique du projet dans l'élaboration de plans de gestion participatifs sur les pêcheries de sardinelles et d'ethmalose. Cet accord permet aussi de renforcer le dispositif du CRODT en termes de collecte de données de pêche dans les zones non couvertes de Casamance et du Sine Saloum.

IUPA et IFAN : le déploiement du dispositif de l'IUPA est renforcé dans les zones du Sine Saloum et de Casamance dans le cadre de l'étude sur la sélectivité des engins de pêche ciblant les petits pélagiques. Au-delà de ce déploiement, le projet a appuyé deux étudiants (IUPA et IFAN) dans l'élaboration de thèse de doctorat sur la biologie des espèces visées par le projet pour les plans de gestion participatifs

3.2.2. Institutions de gouvernance locales et acteurs

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales et du renforcement des capacités des organes locaux de gouvernance, le projet a procédé pendant ce trimestre à :

La réfection du siège des CLPA de Rufisque/Bargny et Mbour : en collaboration avec les secrétaires généraux des CLPA, le projet a financé la réfection de bâtiments pour doter les CLPA de Rufisque/Bargny et de Mbour de bureau fonctionnel ;

L'équipement du CLPA de Sindia Sud : le projet a équipé le nouveau CLPA de Sindia Sud en matériel informatique (ordinateur, imprimante) et bureautique (table) et d'une cinquantaine de chaises pour permettre à ses membres de bien tenir leurs réunions et d'améliorer le fonctionnement de l'ICC.



Photo 1 & 2: Dotation de matériel au CLPA de Sindia Sud

La dotation de matériels de nettoyage pour les femmes de Mbaling : le projet répond ainsi à une vieille doléance des femmes qui ne ratent pas l'occasion des grandes rencontres pour poser ce problème d'hygiène et de salubrité de leur site de transformation. Cette sollicitation est bien ressortie dans le cadre des Conventions Locales et de l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques. Elle a été inscrite dans les plans d'adaptation et des chartes de salubrité dans les sites ont été adoptées. Le matériel remis aux femmes se compose de pelles, bourrettes, râtaux, poubelle, masques etc.

Le renforcement de capacité des brigades de co surveillance des CLPA de Cayar, Yene/Dialaw et Rufisque/Bargny sur la surveillance participative et la sécurité en mer. Cette formation effectuée par des agents de la DPSP et de la DPM s'inscrit dans le cadre de la redynamisation des CLPA pour le suivi et l'application de la convention locale en rapport avec les services des pêches. La formation a duré 05 jours dont 03 jours de cours théoriques et 02 jours de pratique. Au total, 23 acteurs ont pu bénéficier de cette session. Les thèmes abordés sont relatifs à la définition de la surveillance participative ainsi que la typologie et les acteurs; les types d'infractions en matière de pêche; les techniques d'inspection et outils de surveillance; les procédures en matière de constatation des infractions; la sécurité en mer et le rôle et responsabilité du surveillant.

Un manuel a été conçu aux termes de cette formation et destiné aux membres des commissions de surveillance participative des Conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) concernés. A la suite de cette formation, des recommandations ont été faites dans le sens de poursuivre la réflexion sur le statut du surveillant, doter les CLPA de Yenne/Dialaw et Rufisque/Bargny de pirogue de surveillance avec équipement, d'appuyer les opérations de surveillance participative (sur terre et en mer), de confectionner des badges et des tenues pour les surveillants.



Photo 3 : Formation des brigades de co-surveillance des CLPA Cayar Yenne /Dialaw et Bargny/Rufisque



Photo 4 : Formation pratique des agents de surveillance

Le renforcement des capacités des CLPA de Yene/Dialaw, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud en gestion administrative et financière : dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales, le projet a initié des sessions de formation sur la gestion administrative et financière (GAF) en vue de doter les organes de gestion du CLPA d'un système simple permettant d'améliorer son fonctionnement et de pallier au déficit de moyens matériels et financiers. Cette formation a été assurée par les experts du projet et a porté sur les missions du CLPA, les rôles et responsabilités de ses organes et postes d'organes, le mode de fonctionnement de ses organes, les outils de la gestion administrative, la notion de gestion financière, le budget (processus d'élaboration du projet, budget de fonctionnement, budget

d'investissement et budget de trésorerie) etc.

A l'issue de la formation, les comités de coordination des quatre CLPA se sont engagés à s'investir dans la mobilisation interne de fonds pour pallier au déficit de moyens financiers des CLPA. Dans ce cadre, des propositions d'actions ont été émises et doivent faire l'objet d'approfondissement au niveau des acteurs des collèges. A noter, que tous les secrétaires généraux et les relais des CLPA ont participé à la formation qui a regroupé près d'une quarantaine de personnes venant de quatre (4) CLPA différents.

Un Manuel de gestion administrative et financière à l'usage des comités de coordination des CLPA a été également produit et devra être vulgarisé dans les différents CLPA après validation par la DPM.



Photos 5 & 6 : Membres des comités de coordination des CLPA, bénéficiaires de la formation

La formation sur l'organisation et la dynamique communautaire (ODC): Cette formation est une réponse à la demande formulée par les femmes de l'aire de transformation de Tanne de Joal Fadiouth qui éprouvent des difficultés dans la gestion des fonds engrangés suite à la mise en place d'un micro crédit démarré depuis la création de leur GIE. Ainsi, près de vingt-sept personnes ont pris part à la formation dont vingt femmes du GIE, trois hommes ainsi que quatre agents des pêches venant des différents postes de contrôle. Elle a permis aux membres du GIE de mieux maîtriser leurs rôles et responsabilités respectifs. Elle a également permis de les initier sur l'utilisation des outils de gestion financière. Les outils de gestion validés au cours de la formation, ont été finalisés par le programme et remis à la présidente du GIE. Un plan d'actions a aussi été élaboré pour permettre aux responsables du GIE d'appliquer la formation reçue.



Photos 7 & 8 : Participants à la formation et remise du plan d'actions de la formation à la Présidente du GIE

le renforcement des capacités des acteurs sur l'aménagement des ressources et le fonctionnement des CLPA. Pour appuyer le travail d'élaboration des plans de gestion

participatifs sur les petits pélagiques, le WWF dans le cadre du Projet USAID/COMFISH a organisé trois ateliers dans les nouveaux sites du projet. Il s'agit des CLPA des régions de Ziguinchor et saint Louis. Un autre atelier a aussi été organisé sur la petite côte à Mbour. Ces ateliers de renforcement de capacités des leaders des CLPA ont été axés sur l'aménagement des ressources partagées (sardinelles, ethmalose) et sur le fonctionnement, la communication et les rôles et missions des CLPA qui constituent les organes locaux de gouvernance des pêcheries.

3.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

3.3.1. Mise en place d'une base scientifique

La mise en place de la base scientifique du projet se poursuit pour appuyer l'élaboration des conventions locales et des plans de gestion participatifs. Ainsi quelques actions sont entamées avec l'étude sur la sélectivité des engins de pêche de l'ethmalose, le démarrage de l'étude diagnostique sur les pêcheries de l'ethmalose et la mise en place du dispositif de collecte de données sur les pêcheries de l'ethmalose. Simultanément, le CSE a démarré la cartographie participative des lieux de pêche dans les nouvelles zones d'intervention du projet (Saint Louis et Casamance),

Etude sur la sélectivité des engins de pêche de l'ethmalose. Cette étude a démarré dans les localités de Missirah, Foundiougne, Joal, Niodior, Bassoul et Djirnda, en avril 2014, par des rencontres d'information aux CLPA de ces localités sur cette activité menée par l'IUPA et d'échanger avec eux sur les problèmes liés à la sélectivité des engins de pêche utilisés pour l'ethmalose. Environ 50 personnes ont participé aux réunions dont les représentants des services des pêches. Les discussions ont pour l'essentiel, porté sur le maillage des filets utilisés pour la pêche de l'ethmalose. A la suite de ces rencontres, une série d'enquêtes de terrain auprès des pêcheurs et des transformateurs dans les sites de Foundiougne, Missirah et Joal a été menée, pour établir un profil de la pêcherie de l'ethmalose dans les estuaires du Saloum et de la Casamance. Ces enquêtes ont été réalisées à l'aide d'un questionnaire auprès d'un échantillon de 142 personnes, avec l'appui des agents des services des pêches des zones concernées.

Les résultats préliminaires montrent que le filet maillant encerclant réalise l'essentiel des captures d'ethmaloses au Sine Saloum et en Casamance. En effet, près de 600 unités de pêche au filet maillant encerclant ont été globalement dénombrées dans ces régions dont plus de 70% sont opérationnelles dans la seule région maritime du Saloum. Le maillage fréquemment utilisé est de 20-25 mm, ce qui est inférieur au maillage réglementaire. La tendance du maillage utilisé par les pêcheurs depuis 1990 a diminué à présent de 60 mm à 20-25mm. Ceci explique la diminution des tailles moyennes des poissons capturés, due principalement au niveau d'exploitation élevé.

Cartographie des sites et infrastructures de pêche : Au cours de ce trimestre, le CSE a procédé à la caractérisation et localisation des sites et infrastructures de pêche des CLPAs de Saint-Louis, Ziguinchor et Kafountine, ainsi que la zone du Boudié Balantacounda (Goudomp/Sédhiou), en vue de mettre à jour le système d'information géographique.

Le tableau ci-dessous indique les actions réalisées et les progrès réalisés

Tableau 1. Plan de travail pour la cartographie des infrastructures dans les nouveaux sites

Activités prévues	Activités réalisées	Résultats/Observations
Identification et localisation des sites de pêche du CLPA de Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecte de données (missions de terrain) ✓ Traitements, intégration des données, ✓ Élaboration des produits cartographiques finaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte des sites et infrastructures de pêche, ✓ Carte de distribution des stocks
Identification et localisation des sites de pêche des CLPAs Ziguinchor, Kafountine et CC Boudié Balantacounda	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecte de données (missions de terrain) ✓ Traitements, intégration des données, ✓ Élaboration des produits cartographiques finaux (en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte des sites et infrastructures de pêche, ✓ Carte de distribution des stocks
Rapportage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaboration rapport final (en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport final



Photo 9 : Cartographie participative à Kafountine



Photo 10 : Cartographie participative à Goudomp



Photo 11 : Localisation des sites de pêche de Ziguinchor

Etude bioécologique et socio-économique sur les stocks de l'ethmalose en appui à la mise en place des plans de gestion des petits pélagiques : En appui à la mise en place de plans de gestion des petits pélagiques, le CRODT a démarré une étude bioécologique et socioéconomique sur les stocks de l'ethmalose réparti entre les régions du Sine Saloum et de Casamance. Les premières actions portent sur une revue bibliographique en cours et l'identification des sites de collecte de données biologiques.

3.3.2. Elaboration de plan de gestion participatif.

- **Plan de gestion Sardinelle**

Une réunion de pré-validation du premier plan de gestion participatif des pêcheries de sardinelle et des cadres de concertation qui accompagnent ces plans a été organisée à la DPM en présence des membres de l'équipe technique de travail (ETT) et de personnes ressources désignées par la DPM.

Il a été proposé à la suite de cette rencontre :

(1) de reprendre le document de plan de gestion proposé en procédant à sa partition en trois plans locaux selon le découpage suivant : la Petite côte (CLPA de Joal, de Mbour, de Sindia nord, de Sindia Sud et le Saloum) ; la zone du Cap vert (CLPA de Yenn-Dialaw, de Rufisque-Bargny, de Cayar, de Pikine et de Hann) et la zone nord au niveau de la grande côte (CLPA de Cayar, de Dakar Ouest, Fass boye) ;

(2) de valider le document relatif aux cadres de concertation et de ne procéder à l'installation officielle de ces cadres qu'après les validations techniques des plans locaux.

Le schéma ci-dessous indique les 03 zones ciblées (Petite Cote, Cap Vert et Grande côte) par ces premiers plans et les 03 nouvelles zones (Saint Louis, Sine Saloum et Casamance) qui seront prises en compte dans le prochain plan de travail annuel 2015.

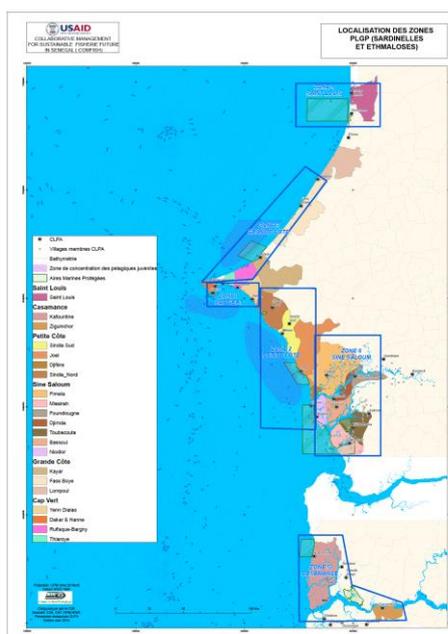


Figure 1 : matérialisation des zones ciblées par les plans de gestion participatifs Sardinelle

• **Plan de gestion participative des pêcheries de l'ethmalose au Sine Saloum**

Le processus d'élaboration du plan de gestion participatif sur les pêcheries de l'ethmalose au Sine Saloum a démarré à travers les activités d'information, de sensibilisation et de concertation avec les acteurs clés dans les CLPA de Niodior, Bassoul, Djirnda, Missirah, Toubacouta, et Fimela/Djiffère. Cette démarche permettra une meilleure participation de l'ensemble des parties prenantes. Ainsi des concertations ont eu lieu du 14 au 28 Mai en collaboration avec les services techniques. Cet appui du projet a permis de partager les informations/données de bases relatives à cette pêcherie (niveau objectif), d'identifier les problèmes majeurs (niveau de réflexion), de proposer des solutions (niveau analyse et interprétation) et définir les perspectives (niveau décisionnel), d'élaboration et de mise en œuvre du plan. Au total 14 focus group ont été organisés avec la participation de près de 277 acteurs.



Photo 12 &13: Transformateurs (Femmes et communauté guinéene) à Niodio et Missirah

Les principaux résultats de ces concertations sont consignés dans le tableau ci-dessous

Tableau 2 : Tableau : Contraintes, causes et solutions issus des concertations avec les acteurs

Problèmes	Causes	Solutions
<p>Difficulté d'accès aux crédits adaptés /</p> <p>Manque de financement</p>	<p>inadéquation du crédit formel (banque ou autres institutions financières) par rapport aux besoins et à la physionomie de l'activité de la pêche (saisonnalité)</p> <p>Difficulté d'accéder aux systèmes formels de financement</p> <p>Faible capacité de la gestion pérenne du financement et des crédits octroyés (familles)</p> <p>Taux d'intérêt des établissements financiers très élevé et conditions de remboursement contraignantes</p> <p>Système de financement des étrangers très désavantageux</p> <p>Absence de sources de financements adaptés</p> <p>Faible rentabilité des activités de pêche</p>	<p>Appuyer la création de mutuelles par les acteurs</p> <p>Appuyer la création de crédit adapté par les structures de financement en mettant en place des lignes de crédits (CMS, mutuelle d'Epargne et de Crédit Immebir -MECEF)</p> <p>Discuter avec les crédits mutuels pour alléger les conditions d'accéder et de remboursement des crédits</p> <p>Discuter avec les étrangers pour améliorer les conditions/ système d'octroi de crédits</p> <p>Chercher d'autres sources de financement alternatives et durables</p> <p>Mettre en place des stratégies pour l'amélioration de la rentabilité de la pêche à l'ethmalose</p> <p>Organiser des formations en gestion financière</p>
<p>Raréfaction de la ressource au niveau des zones/ lieux habituelle de pêche (baisse des capture en quantité et en</p>	<p>Pratique de mauvaise pêche avec des engins peu sélectifs (senne tournante et les filets dormants)</p> <p>Capture des juvéniles par des filets de maille non réglementaire (filière de valorisation de juvéniles)</p> <p>Capacité de pêche accrue grâce avec de grands engins au niveau des bolons (nurserie) (</p>	<p>Interdire les engins peu sélectifs notamment la senne tournant dans certains bolons (nurseries) les bolons</p> <p>Promouvoir les bonnes pratiques de pêche de l'ethmalose (utilisation des engins sélectifs à travers la subvention)</p> <p>appuyer l'application de l'interdiction de la pêche aux juvéniles</p> <p>Respecter la réglementation relative à l'utilisation des mailles</p>

qualité)	<p>Accès libre au zone de reproduction</p> <p>Méconnaissance du code de la pêche et inapplication de la réglementation</p> <p>Impacts/effets négatifs des changements climatiques (dégradation de la mangrove, chute de la pluviométrie, hyper salinisation des eaux) sur la pêche</p>	<p>autorisées (50-36) au lieu de 26-30 (Art ; 28: 60 mm maille FME) et Art. 37 ; taille individus 15 cm)</p> <p>appuyer la création d'AMP/ZPP, définir la période de repos biologique et la régulation de l'accès</p> <p>Interdire la coupe abusive de la mangrove et promouvoir le reboisement de la mangrove</p> <p>Mettre en place des mesures d'adaptation aux impacts du CC</p>
Augmentation effrénée de l'effort /capacité de pêche	<p>Accès libre à la pêche artisanale</p> <p>Augmentation du nombre de pirogue et de pêcheurs</p> <p>Absence de système performant de régulation de l'effort</p> <p>absence de concession des droits d'accès aux zones et à la pêche</p> <p>Non application du code de la pêche et des arrêtés</p> <p>absence de système de contrôle et de limitation de l'effort</p> <p>augmentation de la capacité de pêche</p>	<p>Connaitre l'effort de pêche (immatriculation) et mettre en place un système de S & C</p> <p>Essayer de définir les droits d'accès aux pêcheries et/ou aux zones de pêches (concession des droits d'accès)</p> <p>Appuyer l'application du code (maille des filets,)</p> <p>Appuyer la mise en œuvre des dispositions réglementaires relative à la maîtrise de l'effort arrêté ministériel (Article 12, immatriculation, détention permis)</p> <p>Professionaliser/Réglementer les métiers de pêcheurs</p> <p>Organiser des formations sur le code</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre des initiatives de gestion locales</p>
Inefficacité / insuffisance de mesures de gestions (nationale et locale)	<p>non application du code de la pêche (maillage des filets)</p> <p>Méconnaissance des politiques de pêches par les acteurs</p> <p>Absence d'initiatives locales</p> <p>Faiblesse des capacités des institutions impliquées dans la gestion de la pêche (technique, financier)</p> <p>Faible capacité organisationnelle des institutions locales impliquées dans la gestion de la pêche (mise en œuvre des mesures)</p> <p>Absence de la surveillance pour le respect du code et des initiatives</p> <p>Défaut d'encadrement pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives locales</p> <p>Difficulté d'application des initiatives locales existantes</p> <p>Mobilité réduite au niveau insulaire zone (déplacement difficile)</p>	<p>Organiser des formations sur le code de la pêche et veiller à son application (art ; 28: 60 mm maille FME) et art. 37 ; taille individus 15 cm)</p> <p>Encourager la participation active au processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques</p> <p>Vulgariser les documents de politiques de pêches auprès des acteurs</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des institutions impliquées dans la gestion de la pêche</p> <p>Organiser des formations en matière de gestion organisationnelle</p> <p>Appuyer le fonctionnement des institutions locales impliquées dans la gestion des pêches</p> <p>Instaurer un système de suivi des actions et mesures prises</p> <p>Améliorer l'organisation et les concertations entre les acteurs d'une part et entre les acteurs et les agents de pêches et autres parties prenantes impliquées</p> <p>Appuyer la surveillance participative</p>

3.3.3. Appui aux Aires Marines protégées

Durant ce trimestre, le WWF a conduit une mission qui consistait à évaluer les actions correctives (appui au fonctionnement du comité de gestion de l'AMP, appui consacré à la surveillance de l'AMP de Joal Fadiouth) mises en œuvre par le comité de gestion de l'AMP de Joal Fadiouth durant l'année 2013 et 2014.

Pour rappel, le WWF avait commandité en 2012 sur financement du projet USAID COMFISH, une étude sur les **lacunes et insuffisances de gestion des AMP**. L'étude qui était circonscrite à trois AMP (Joal Fadiouth, Bamboung et Cayar) avait fait ressortir les insuffisances majeures qui empêchaient le bon fonctionnement des AMP mais aussi et surtout avait formulé des recommandations pour chacun de ces sites.

Au moment d'accompagner ces AMP dans la mise en œuvre des actions correctives, le budget mis à disposition par le projet se révéla très modeste (2000 USD). Et c'est ainsi qu'il fut décidé de concentrer l'appui sur l'AMP de Joal Fadiouth qui avait une expérience plus poussée en matière de Cogestion des ressources naturelles.



Photos 14: Membres du comité de gestion de l'AMP



Photo 15 : Remise à l'eau de balise en décembre

L'évaluation participative a permis de décerner un satisfécit global au comité de gestion de gestion de l'AMP au regard des bons résultats enregistrés tant dans la réalisation des activités que dans le rapportage technique et financier des activités menées. Des propositions d'amélioration ont été faites par les acteurs par rapport à certains manquements qui ont été soulevés.

3.4. Thèmes transversaux

3.4.1. Adaptation aux changements climatiques

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique trois activités ont été déroulées durant ce trimestre ; il s'agit de la finalisation du document issu de la concertation sur le changement climatique, de la poursuite du renforcement de capacité des acteurs sur le changement climatique et de la mise en œuvre des plans d'adaptation à, travers le démarrage des actions de terrain.

Finalisation du document issu de la concertation pour une prise en compte de la problématique du changement climatique dans les politiques de pêche. Après la restitution du Diagnostic sur les cadres de concertation pêche/changement climatique et l'intégration des observations et contributions des experts et consultants ayant participé à la première rencontre, le rapport a été transmis au sous-groupe Vulnérabilité/Adaptation du COMNACC pour validation. Après concertation avec la DEEC, une correspondance a été envoyée au mois de mai 2014 par le président du COMNAC au sous-groupe Vulnérabilité/Adaptation pour leur demander de statuer sur le document.

A la suite d'une rencontre du groupe Vulnérabilité et Adaptation, le 27/6/2014 à la Direction de l'Environnement et des établissements Classés, le document sur « ***l'étude diagnostique des cadres de concertation mis en place sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement côtier et marin*** » a été validée par le COMNAC sous réserve de la prise en compte de quelques recommandations faites par les membres dudit comité.

Poursuite du renforcement des capacités des acteurs sur le changement climatique. Une importante série de renforcement de capacités des acteurs de base a été organisée par les facilitateurs durant ce trimestre à l'aide de support pédagogique confectionné à cet effet. Ils ont ainsi procédé à une démultiplication de la formation qu'ils ont reçue dans tous les sites d'intervention du projet. Ainsi, la compréhension et la connaissance des acteurs des CLPA de

Saint Louis, Cayar, Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw, Sindia Nord, Sindia sud, Joal/Fadiouth, Ziguinchor et Kafountine, en terme de problématique du changement climatique et de ses impacts dans le secteur de la pêche ont été améliorées. Suite à cette formation une initiative en vue de l'atténuation et l'adaptation est née à Saint Louis. Il s'agit de l'engagement des acteurs à effectuer un reboisement sur le littoral marin à partir du mois d'Aout avec l'appui de la direction des eaux et Forêts.

Cette formation a permis de toucher plusieurs acteurs répartis dans les CLPA de Saint Louis, Rufisque/Bargny/Yenne-Dialaw/Cayar, Joal Fadiouth/Sindia, Mbour/Sindia Nord ; Sine Saloum et Ziguinchor/Kafountine.



Photos 16 &17 : Renforcement des capacités dans les localités de Rufisque/Bargny et Saint Louis

En plus des acteurs à la base, le renforcement des capacités des membres des ICC des CLPA s'est poursuivi dans les CLPA de Missirah, Toubacouta, Djirnda, Bassoul, Niodior et Pikine.

Mise en œuvre des plans d'adaptation aux changements climatiques. La mise en œuvre des plans d'adaptation s'est poursuivie à travers les cinq actions suivantes: la vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques de pêche à travers des émissions radiophoniques pour une gestion durable des ressources halieutiques ; la mise en place d'un système d'assainissement pour la gestion de la salubrité des sites de transformation artisanale, la mise à disposition des informations météorologiques marines pour la sécurité en mer ; la vulgarisation des règles des conventions locales ; l'appui à la mise en place et le fonctionnement des commissions de surveillance et de sécurité en mer.

Vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques de pêche en vue de l'adaptation par des émissions radiophoniques. Cette activité s'est poursuivie à travers la diffusion des thèmes ci-dessous :

- Changement climatique et savoir endogène ; comment les anciens doivent partager leurs expériences avec les jeunes pour une meilleure adaptation au changement climatique ;
- Organisation de l'équipage ; rôle et responsabilité des membres d'équipage pour faire face aux intempéries et autres menaces ;
- Salubrité au niveau des sites de transformation ; importance de la création des comités de salubrité au niveau des sites ;

Ainsi, un total de 12 émissions ont été réalisées. Ces émissions ont concerné quatre radios communautaires qui sont : la Côtière de Joal/Fadiouth, Jokko FM de Rufisque, Kondaf FM de Ndayane et Cayar FM.

La mise en place d'un système d'assainissement pour la gestion de la salubrité des sites de transformation artisanale. Après la mise en place des comités de salubrité dans les sites de Ndeppé et Domaine bi pour le CLPA de Rufisque/Bargny, Saly et Guéréo pour Sindia Nord, Nianing et Mbaling pour le CLPA de Sindia Sud, Tann et Khelcom pour celui de Joal/Fadiouth, il a été procédé à l'élaboration et la validation des chartes puis à la dotation en matériels de nettoyage aux groupements de femmes transformatrices. Ainsi, avec l'appui de l'administration des pêches des chartes comprenant des règles d'hygiène et de salubrité ainsi que des dispositions disciplinaires ont été élaborées par les acteurs. Ces mesures consensuelles validées par tous les acteurs ont été approuvées par les présidents(es) des sites de transformation ainsi que l'administration des pêches. Au total huit chartes ont été élaborées et validées ce trimestre.

Pour rendre fonctionnel les comités de salubrité et aider à l'assainissement des sites, le Projet a aussi appuyé les groupements en matériels de nettoyage. Les cérémonies de remise ont été des véritables occasions de sensibilisation des acteurs sur les impacts des changements climatiques et la corrélation avec la gestion de la salubrité. Ces cérémonies ont eu lieu du 16 au 20 juin 2014.



Photos 18 & 19 : Remise de matériels de nettoyage des sites de transformation

La mise à disposition des informations météorologiques marines et appui à la mise en place d'un système d'alerte fonctionnel pour la sécurité en mer. Pour la mise en œuvre effective de ce processus, plusieurs échanges ont eu lieu avec l'ANACIM. A cet effet lors de la dernière rencontre tenue le 18 juin dans l'enceinte de l'ANACIM, il a été retenu par les deux parties :

- En marge du protocole en cours (qui ne pourra être signé avant la fin de l'année fiscale), une lettre d'accord ANACIM – USAID/COMFISH sera rédigée pour formaliser le démarrage des activités pour le restant de FY 2014 ;
- Un plan d'action sera également proposer par l'ANACIM pour le démarrage de la formation des acteurs au niveau CLPA ciblés ;
- USAID/COMFISH se chargera d'acheter tout le matériel pour renforcer L'ANACIM dans sa mission de transmission de l'information météorologique à temps réel.

Cette stratégie permettra au projet de démarrer la mise en œuvre des activités prévues avec L'ANACIM en attendant qu'un protocole d'accord entre les deux institutions soit finalisé en FY 2015. Elle permet également de tester le dispositif de vulgarisation de l'information météorologique dans le secteur de la pêche.

3.4.2. Gouvernance/Décentralisation

Poursuivre la vulgarisation des règles de gestion des conventions locales des CLPA. La vulgarisation des conventions locales est une activité continue durant tout le processus de mise en œuvre de l'outil. Au cours de ce trimestre, deux (2) méthodes ont été utilisées pour toucher le maximum d'acteurs. Il s'agit :

- **Des réunions de sensibilisation :** ces réunions sur l'application des règles de la convention locale démarrée en début d'année se sont poursuivies au niveau des CLPA de yenne/Dialaw, rufisque/Bargny et Cayar. Au total neuf (9) séances ont été organisées au niveau des différents collèges pour une large diffusion des conventions locales.
- **Les émissions radiophoniques**

Le projet a réalisé, plusieurs 43 émissions radiophoniques sur l'étendue de sa zone d'intervention sur son réseau de radios partenaires (La Côtière de Joal Fadiouth, Dunya FM de Mbour, Kondaf FM de Ndayane, Cayar FM et Jokko FM de Rufisque). Ces émissions animées par les chefs de station et les relais communautaires des CLPA ont touché deux domaines principaux : la mise en œuvre des conventions locales et le changement climatique. Les sujets abordés au cours du trimestre sont :

- les rôles et responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre des conventions locales ;
- l'hygiène et qualité sur l'amont de la filière ;
- la surveillance participative (Organisation de l'équipage ; rôle et responsabilité des membres d'équipage) ;
- le rôle et responsabilité du CLPA ; importance du renouvellement des collègues ;
- la salubrité au niveau des sites de transformation ; importance de la création des comités de salubrité au niveau des sites ;
- la plongée sous-marine et ses impacts sur les ressources et sur les autres métiers (ca-siers) ;
- la sécurité en mer et repères météorologiques (équipements et leurs usages, repères d'orientation et repères relatifs à la météo) ;
- les rôles et responsabilités des délégués des différents collèges pour un CLPA fonctionnel.

Appui à la surveillance participative et la sécurité en mer dans les CLPA de Mbour, Joal/Fadiouth et Sindia Nord et Sud. L'un des appuis majeurs apportés par le projet aux CLPA en matière de surveillance, est l'appui des brigades de co surveillance en carburant et la prise en charge des équipes pour effectuer des patrouilles. Au-delà des opérations de surveillance, ces patrouilles ont aussi pour objectif de sensibiliser les pêcheurs sur la réglementation

en vigueur et sur le respect des dispositions de la convention locale contribuant ainsi à la lutte contre la pêche INN. Les sorties ont été dirigées par les chefs des stations de surveillance côtière et ont enregistré la participation effective des membres des commissions de surveillance des CLPA. Durant ce trimestre, le nombre de sorties enregistré dans les quatre CLPA s'est élevé à 16 patrouilles.



Photos 20 & 21 : Sorties dans les zones de pêche du CLPA de Sindia sud

Dans la région de Sédhiou, le cadre de concertation a réalisé 2 patrouilles (285 pirogues inspectées) dans les villages riverains de la zone pour faire respecter la convention locale de la zone de pêche du Boudié Balantacounda. Ainsi, les infractions notées sont relatives à l'utilisation du mono filament et de mailles non réglementaire.



Photos 22 & 23 : surveillance participative dans le Boudié balantacounda (Sédhiou)

Identification des acteurs et inventaire des matériels de pêche dans le cadre de l'élaboration des nouvelles conventions locales. Des enquêtes relatives à l'élaboration de la situation de référence des CLPA de Saint Louis, Ziguinchor et Kafountine démarrées depuis le trimestre passé, viennent d'être bouclées. Elles ont été menées par les relais communautaires des CLPA, appuyés par les facilitateurs du projet. Les données collectées permettront de faire une bonne analyse de la situation des ressources halieutiques et des initiatives de gestion déjà développées. Les informations reçues pour le moment, sont relatives aux effectifs des différents acteurs et au matériel de pêche utilisé. L'analyse des données nous permet d'obtenir les résultats ci-dessous :

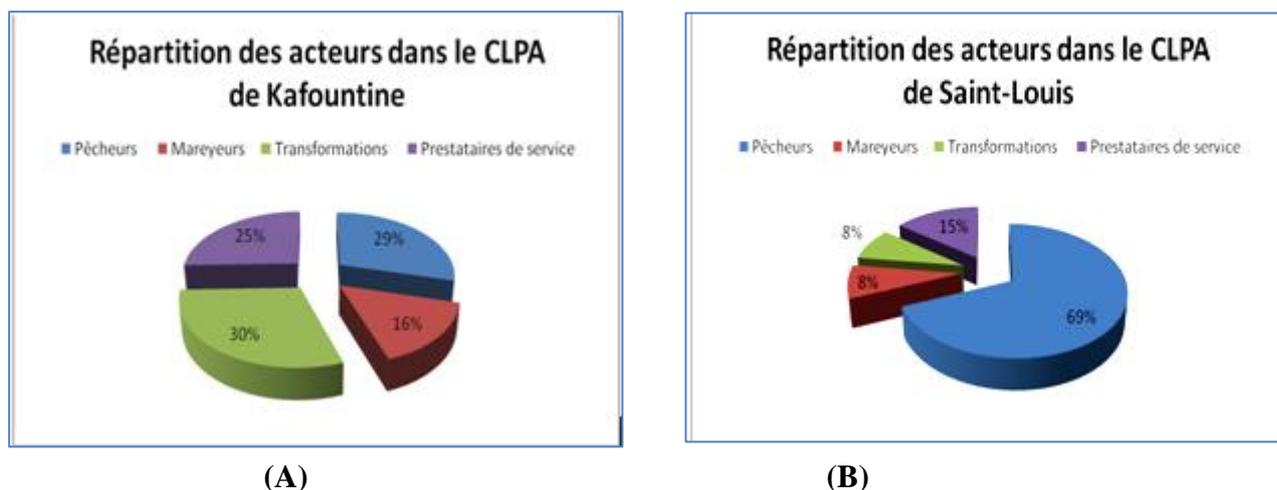
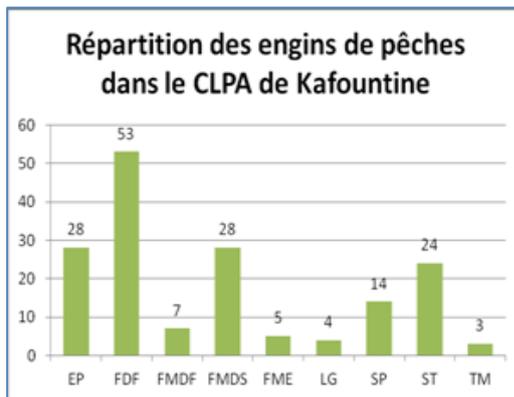


Figure 2 : Répartition des différents acteurs dans les CLPA de Saint-Louis et Kafountine

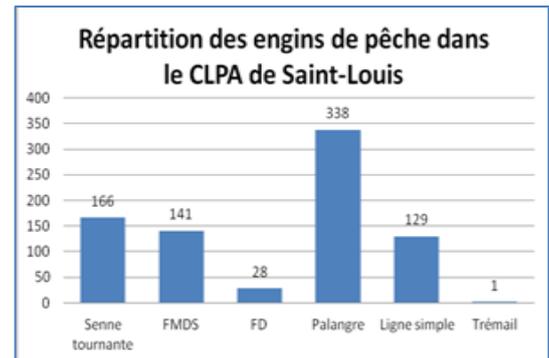
L'analyse des résultats montre que les pêcheurs représentent 69% des acteurs dans le CLPA de Saint-Louis contre 29% dans le CLPA de Kafountine. Ceci s'explique par l'importance des activités de pêche à Saint-Louis. Ces pêcheurs sont généralement des Guet-Ndariens dont la principale activité est la pêche.

Les mareyeurs représentent 18% des acteurs à Kafountine contre 8% à Saint Louis. Ce taux élevé de mareyeurs à Kafountine s'explique par la proximité de la zone avec les pays de la sous-région. Ces mareyeurs assurent l'essentielle des ventes des produits débarquées venant des pays de la sous-région comme la Guinée Bissau. La transformation artisanale est également bien représentée à Kafountine avec 30% des acteurs. Dans cette localité la transformation des ressources halieutiques est aussi bien pratiquée par des hommes que des femmes. Ces acteurs sont généralement originaires de la sous-région. Sagissant des prestataires de services ils représentent respectivement 25% à Kafountine contre 15% à Saint-Louis.

Concernant les engins de pêche, 12 types ont été identifiés. Il s'agit du filet maillant dérivant de surface à crevette, Filets fixes à crevette, filet maillant dérivant de surface, filet maillant dérivant de fond, filet maillant encerclant, filet dormant, senne tournante, senne de plage, ligne simple, palangre, trémail et épervier. Les sennes tournantes représentent respectivement (166) à Saint-Louis contre (24) à Kafountine. Ceci s'explique par le fait que la majorité des pêcheurs résidents Saint-Louis dispose de Senne Tournante, opérant en Mauritanie, d'où l'importance des débarquements constitués majoritairement de Sardinelles. Ces pêcheurs artisans de Saint-Louis disposent également de grands armements et constituent de grands migrants.



(A)



(B)

Figure 3: Répartition des engins de pêches dans les CLPAs de Saint-Louis et Kafountine

Démarrage des réunions de focus group pour l'élaboration des règles de gestion des nouvelles conventions locales. Pour rappel, l'objectif de ces focus group est de recenser les contraintes rencontrées par les différents acteurs dans l'exercice de leurs métiers ainsi que leurs propositions de solutions pour une gestion durable des ressources halieutiques. Cette étape est indispensable dans la démarche de négociation et de mise en place des règles de gestion des conventions locales. Dans les trois (3) CLPA, les réunions, ont démarré au cours du trimestre. Pour le CLPA de Saint Louis, 10 focus group ont été organisés, 05 à Ziguinchor et 02 à Kafountine .

3.4.3. Le Genre

Le troisième trimestre de l'année budgétaire 2013 – 2014 a été marqué par l'inauguration de l'unité améliorée de transformation, activité phare du projet « **Amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar** ». Cette inauguration marque le début de fonctionnement dans l'unité, occasion d'appliquer toutes les connaissances jusqu'ici apprises par les femmes de Cayar.

A partir de là, ont commencé les démarches pour l'obtention de l'agrément de l'unité par la DITP (Direction des Industries de Transformation de la Pêche), du FRA ou l'autorisation de commerce auprès de la Direction de Commerce de Thiès. La promotion de l'unité auprès de certains services administratifs comme l'ASEPEX (Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations) ou ADEPME (Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises) va également se faire avec le début des activités.

Les activités de renforcement de capacité vont se concentrer sur la gestion de l'unité (qualité, hygiène et entretien de l'unité). Ainsi, les femmes seront formées durant ce trimestre en HACCP. Lors cette formation, seront définies les cahiers de charge et les mesures pour accompagner les femmes à assurer une gestion rigoureuse de l'unité. Le crédit revolving initié depuis février 2014 suit son cours.

- **Mise en place de l'unité**

Installation des équipements de production. Juste avant l'inauguration, les équipements identifiés pour chaque aire de travail ont été réceptionnés. Tous ces équipements avaient été identifiés par les femmes elles-mêmes et le technologue du poisson. Ces équipements étaient nécessaires pour le démarrage des essais de production dans l'enceinte de l'unité.



Photo 24 & 25. Bacs de fermentation et de lavage des produits. Cliché APTE, 2014.



Photo 26 & 27 Chariots et armoires de rangement pour la salle de réception



Photos 27 & 28 Balance électronique installée dans la salle de réception. Et table de parage équipé de robinets

Essais de production. Les essais de production ont eu lieu les 16 et 17 avril 2014. C'était l'occasion pour les femmes de tester les équipements et le système du « *marche en avant* ». Au total, une quinzaine de femmes ont fait la formation avec le technologue du poisson. Le Service des pêches de Cayar a également participé à cette formation. Les essais ont porté principalement sur le braisage avec la production du « *keccax* » et sur la fermentation avec la production du « *gej* ». Les différents produits testés ont été présentés lors de l'inauguration de l'unité.



Photo 29. Les femmes dans la salle de réception entrain de préparer les poissons à parer sous la supervision du technologue de poisson. .



Photos 30 & 31. Les produits braisés et dépiautés sont laissés au repos.



Photos 32 & 33 : Le braisage dans les fours. Les poissons nettoyés et pesés sont soigneusement rangés sur les grilles des fours. Cliché APTE, 2014.

Inauguration de l'unité : La cérémonie d'inauguration de l'unité améliorée de transformation de Cayar a eu lieu le 23 avril 2014. Avant la tenue de cette manifestation tant importante pour le projet, plusieurs réunions préparatoires ont été organisées par le comité local d'organisation mis en place à cet effet. Le comité était composé de tous les acteurs économiques de Cayar (professionnels de la pêche, mareyeurs, dignitaires de la ville, Mairie, etc.) et des promoteurs du projet (USAID/COMFISH et APTE).

Les différentes réunions tenues ont permis de mettre à point tous les besoins de l'organisation car la cérémonie était une occasion pour APTE de rendre mieux visible toutes les activités qu'elle a eu à mener depuis le début du projet.

La cérémonie a été présidée par le Ministre de la Pêche et des Affaires Maritimes du Sénégal. Etaient également présents la Directrice de la mission de l'USAID au Sénégal, la Directrice de l'USAID/COMFISH, le Représentant Régional du WWF Sénégal, le Maire de Cayar ainsi que beaucoup d'autorités religieuses et coutumières de Cayar. La marraine de la cérémonie était la Première Dame du Sénégal qui a envoyé une forte délégation composée de députés.

Le Ministre de la Pêche dans son allocution a magnifié l'exemple de modèle de pêche de Cayar qu'il a promis de promouvoir à travers le Sénégal pour une gestion durable des pêches. Pour soutenir les femmes et la production de l'unité, il a passé une commande de 5 tonnes de poissons braisés-séchés qu'il compte envoyer dans les zones les plus reculés du Sénégal pour les femmes.

D'autre part, des femmes venant de la région de Tambacounda où les femmes transformatrices avaient effectué une visite d'exploration de marché, étaient présentes à la cérémonie. Elles en ont profité pour faire leur première commande de 2,5 tonnes.

La cérémonie d'inauguration a marqué ainsi le début des activités de production dans l'unité améliorée de transformation.



Photo 34. Cérémonie d'inauguration. Le ministre de la pêche à côté de la Directrice la mission de l'USAID



Photo 35. Le ruban d'inauguration qui av être coupé par le Ministre



Photo 36. La délégation en visite dans la salle de parage.



Photo 37. Les femmes en prestation lors de la cérémonie. Les femmes sont à l'œuvre.



Photo 38. Le ministre de la pêche remet un lot de matériels offerts par le projet aux femmes.



Photo 39. Mobilisation des femmes transformatrices.

Poursuite des cours en alphabétisation fonctionnelle (Activité en cours). APTE travaille avec le superviseur sur l'élaboration du manuel. Une séance de travail a déjà eu lieu. Il est prévu d'aller visiter la Direction de l'Alphabétisation et la Maison du livre pour voir comment elles peuvent appuyer ce projet de rédaction de manuels sur la transformation artisanale du poisson.

Démarrage du crédit revolving. Le crédit revolving introduit depuis février 2014 suit son cours normal. A la fin de chaque mois les femmes font le recouvrement et un compte rendu est fait à APTE, superviseur du crédit. L'argent recouvré est aussitôt redistribué aux femmes sur la séance tenante. Au début du mois d'avril 2014, APTE a renforcé le crédit en octroyant 500 000 FCFA de plus aux deux GIEs. En quatre mois d'exercice, les bénéficiaires ont frôlé les 400 000 FCFA. Ce qui montre toute l'efficacité de cette forme de financement interne. L'argent récupéré lors de la distribution des blouses va aussi être versé dans le crédit. Il était convenu avec les femmes que lors de la distribution des blouses, les femmes verseront 1000 FCFA en contrepartie. La plupart de cet argent a été récupéré et sera versé dans le crédit le mois prochain.

Réalisation d'une étude de faisabilité sur le biogaz (en cours) en contribution à la stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique. Pour le biogaz, l'étude est lancée. Cependant, avec l'étranglement des fonds disponibles, le consultant a été obligé de recourir aux partenaires de l'ISRA qui avaient déjà commencé quelques études sur les résidus de transformation à Cayar avec l'appui du Programme National de Biogaz. (PNB) Les résultats de l'étude vont être mis à la disposition du projet et du PNB. Ainsi sur la base sur ces résultats un biodigesteur domestique sera installé à Cayar tester avec les résidus de poissons.

Appui au comité de salubrité. APTE suit le fonctionnement du comité de salubrité du site de transformation. Du nouveau matériel qui avait été acheté a été remis aux femmes. Il s'agit de la charrette et de l'âne prévus pour le ramassage des ordures. Les femmes ont déjà défini le fonctionnement du dispositif de ramassage des ordures. Pour l'entretien de l'âne et le paiement du charretier, les femmes vont les prendre elles-mêmes en charge à travers des cotisations mensuelles.



Photo 40. La charrette achetée pour le ramassage des ordures dans le site mise à la disposition du comité de salubrité.

Participation à la foire régionale économique de Thiès : Les 28 et 30 mai 2014, une foire économique régionale a été organisée à Thiès sous l'égide de la chambre des métiers de Thiès.

Dans le secteur de la pêche, les femmes transformatrices de Cayar ont été les principales invitées. Elles ont eu l'occasion d'exposer les produits issus de l'unité moderne de transformation. Elles en ont profité pour communiquer sur cette infrastructure moderne qui promeut la qualité des produits à travers des dépliants et des banderoles fournis par APTE. Cette participation leur a permis de prendre plusieurs contacts qui veulent travailler avec elles dans l'écoulement des produits. Le ministre du commerce qui était également sur place a visité le stand des femmes et a salué l'initiative appuyée par le projet USAID/COMFISH.



3.4.4. Communication/sensibilisation

En ce qui concerne la communication, les activités suivantes ont été réalisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014 : **Poursuite des émissions radio pour un changement de comportement, évaluation à mi-parcours des émissions radio, couverture médiatique et/ visibilité** du projet.

Poursuite des émissions radio pour un changement de comportement : A l'instar du précédent trimestre, le troisième trimestre a connu la poursuite des émissions radio visant à vulgariser les conventions locales, appuyer la mise en place des plans de gestion participatifs de la sardinelle et à promouvoir un changement de comportement des acteurs.

Ainsi, un total de 65 émissions dont en moyenne 13 émissions par radio ont été réalisées et diffusées par les radios communautaires partenaires (La Côtière, Kondafe, Dunya, Jokko FM et Cayar FM) sur diverses thématiques : *sécurité en mer et repères météorologiques, plongée sous-marine et effets sur la ressource, lutte contre l'extraction du sable, déclaration des femmes actives dans le secteur de la pêche...*

En dehors des émissions radio réalisées, les radios partenaires ont aussi apporté une couverture médiatique des principales activités du projet déroulées sur le terrain au cours du trimestre (cérémonie de remise de matériel de nettoyage dans diverses zones d'intervention du projet (Rufisque/Bargny, Nianing, Joal, Nadayanne)

Evaluation à mi-parcours des émissions radio : Conformément au plan de travail annuel du projet et aux dispositions de la convention de partenariat signée avec les radios partenaires, une évaluation à mi-parcours des émissions et de l'exécution des termes de référence de ladite convention a été menée du 19 au 23 mai 2014 dans les localités de Joal, Mbour, Sindia Nord, Rufisque /Bargny. Le but de cette évaluation est de jauger l'impact des émissions radios sur les acteurs d'une part et de vérifier d'autre part l'exécution des conventions de partenariat par les radios communautaires ci-dessus.

Il est ressorti de cette évaluation que les acteurs à la base s'intéressent de plus en plus à ces émissions et que ces programmes impactent de manière progressive le comportement des acteurs à la base dans les différentes zones d'intervention du projet. En témoigne le nombre d'appels téléphoniques des auditeurs enregistrés au cours des émissions et le respect de certaines mesures de gestion contenues dans les conventions locales comme l'extraction du sable.

Il a également été indiqué que le temps d'antenne, les thèmes développés et les intervenants répondent bien aux attentes des intervenants. Cependant, des suggestions ont été faites dans le sens de la rediffusion des émissions pour toucher les pêcheurs qui se trouvent en mer pendant la diffusion des émissions mais également de l'amélioration des frais de transport des personnes ressources invitées à prendre part aux émissions mais qui viennent parfois de localités éloignées.

La nécessité de renforcer le nombre d'émissions avec Radio Dunya ou d'en créer d'autres avec Rando FM étant donné que cette radio couvre 2 CLPA (Mbour et Sindia Nord) et d'organiser des émissions spéciales et/ou décentralisées telles que prévues dans les conventions de partenariat d'où une meilleure implication des facilitateurs du projet sur la question, a été soulignée.

L'évaluation a permis aussi de mettre en exergue la participation active des femmes dans l'animation de certaines émissions (questions d'hygiène, de salubrité dans les sites de transformation, la déclaration des femmes actives dans le secteur de la pêche...) et la nécessité de disposer de certains gadgets pour améliorer la participation des acteurs aux différentes émissions par l'organisation des jeux concours.

Couverture médiatique et/ visibilité du projet

Inauguration de l'unité moderne de Cayar : Le projet a bénéficié d'une large couverture médiatique lors de l'inauguration, par le ministère des Pêches et des Affaires maritimes et l'USAID, de l'unité moderne de transformation de Cayar le 23 avril 2014. L'objectif de la mise en place de cette unité est de contribuer à l'autonomisation des femmes, à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. Pour rendre cet événement visible, un dossier d'information et/ou de presse comportant un communiqué de presse et des fiches d'information sur le projet et ses activités à Cayar, ont été confectionnés et distribués à la presse et aux partenaires présents à la cérémonie. L'activité a été couverte par 3 chaînes de télévision (RTS, Sen TV, Walf et TFM), 5 radios (Cayar FM, Sud FM, RFM, RTS Radio, Zik FM), 4 journaux (Lobs, Le Soleil, Le quotidien, Walf) et la presse en ligne.

Ci-dessous les liens hypertexte (vidéo et écrit) de la presse en ligne

- Lien vidéo

<http://www.youtube.com/watch?v=zdNnWEw6Y0Y#t=564>

- Lien hypertexte

1. <http://www.aps.sn/newsedit/spip.php?article127486>

2. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=127613

3. http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=38862:haidar-el-aly-invite-les-pecheurs-au-respect-du-code-de-la-peche&catid=51:economy&Itemid=63

4. <http://www.enquetepius.com/content/securite-alimentaire-kayar-%C3%A9trenne-son-unit%C3%A9-de-transformation-de-produits-halieutiques>

5. http://www.senenews.com/2014/04/24/code-de-la-peche-es-maritimes-haidar-el-aly-prone-le-respect-des-regles_79988.html
6. <http://www.actu24.net/societe/article/gestion-durable-des-produits>
7. <http://www.lindependant.sn/index.php/economie/item/399-inauguration-d-une-unite-de-transformation-des-produits-halieutiques-a-cayar-mercredi/399-inauguration-d-une-unite-de-transformation-des-produits-halieutiques-a-cayar-mercredi.html>
8. <http://afryka.fr/senegal-inauguration-d-une-unite-de-transformation-des-produits-halieutiques-a-cayar-mercredi/>
9. <http://fr.africetime.com/senegal/articles/code-de-la-peche-haidar-el-aly-prone-le-respect-des-regles>

Visite de terrain USAID : La visite de terrain de l'USAID, qui s'est déroulée du 23 au 28 juin 2014, a été accompagnée par 2 journalistes représentant respectivement **Lobs et l'APS** – Agence de Presse Sénégalaise- et a fait l'objet d'une couverture médiatique à travers les liens ci-dessous :

[C:\Users\khady\Downloads\](C:\Users\khady\Downloads)

http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130141

1. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130141
2. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130139
3. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130204
4. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130203
5. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130298
6. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130321
7. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130305

Reportage audio-visuel et écrit en cours dans les zones d'intervention du projet : Toujours dans le souci de rendre visible les réalisations phares du projet dans ses composantes majeures, le projet a démarré au cours de ce trimestre la réalisation de 2 films vidéo, un reportage photo et un reportage écrit dans les zones d'intervention du projet.

- Reportage vidéo : Il porte d'une part sur l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales dans au moins 4 sites d'intervention du projet (Joal, Mbour, Cayar, Rufisque/Bargny) et d'autre part sur la réalisation d'un reportage vidéo sur les impacts des changements climatiques et les stratégies d'adaptation des communautés de pêcheurs dans 3 sites d'intervention du projet (Rufisque/Bargny, Joal et Sindia). L'objectif de ce reportage est de documenter visuellement les réalisations en cours obtenues par le projet dans ces domaines. Les prises de vues et autres tournages nécessaires à la réalisation de ces vidéos sont en cours dans les différents sites ci-dessus et devraient être finalisés avant fin août 2014 et distribués aux partenaires et autres groupes cibles du projet.
- Reportage photo : Quant au reportage photo ; il a été effectué dans les zones de Joal, Mbour, Cayar, Sindia et Rufisque/Bargny et a porté sur les infrastructures de pêche, la ressource (espèces ciblées par le projet), les engins de pêche, les acteurs en action y compris les femmes transformatrices et sur certains aspects de la problématique changements climatiques (érosion côtière et techniques d'adaptation...). Les réalisations clés du projet sur le terrain (pots de poulpe, unité moderne de transformation à Cayar...) feront aussi l'objet du reportage. Le reportage a été bouclé et les photos seront bientôt mises à la disposition des partenaires et utilisées dans divers supports de communication et pour la décoration des salles de réunion des CLPA.

- Reportage écrit : Le reportage écrit, destiné à être publié dans le quotidien national du Sénégal, Le Soleil et sur d'autres sites en ligne, a été réalisé également au cours de ce trimestre et a porté sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des conventions locales dans le domaine de la pêche, les effets des changements climatiques sur la pêche et les stratégies d'adaptation des communautés de pêcheurs dans les sites d'intervention du projet (Sindia, Joal, Rufisque/Bargny, Mbour et Cayar). Il devrait l'être de 3 articles de presse en français par mois pendant trois mois dans le quotidien Le Soleil et rapport avec les thématiques ci-dessus mentionnées. Les articles de presse publiés feront de coupure de presse organisées par thèmes et reliés sous forme de documents.

Implantation de panneaux dans les zones d'intervention du projet : Dans le souci de renforcer la visibilité des activités des CLPA et du projet dans la mise en place des plans d'aménagement de la sardinelle, des panneaux signalétiques ont été confectionnés et implantés dans les zones d'intervention du projet couvertes par les CLPA de Joal, Mbour, Sindia Nord, Sindia Sud, Rufisque/Bargny, Cayar, Yen/Dialaw et Saint Louis. Par ailleurs 2 plaques portant les inscriptions du projet ont été confectionnées et apposés aux sièges des CLPA de Rufisque Bargny et Mbour nouvellement réfectionnés par le projet avec l'appui du peuple américain.

3.4.4. Science/Technologie

Le programme ELEFAN, un logiciel d'évaluation des stocks à la base des fréquences de tailles, a été finalisé dans le cadre d'un contrat entre l'USAID / COMFISH et l'Université de British Columbia. Le produit final a été testé et livré en plusieurs exemplaires à l'Université de Rhode Island, puis distribués à nos partenaires (DPM, CRODT, IUPA, IFAN et WWF). L'objectif de ce projet était de fournir un outil simple d'évaluation des stocks et former des scientifiques de la pêche, les gestionnaires et d'autres partenaires sur ces méthodes d'évaluation et de gestion basée sur la collecte des tailles de poisson dans un cadre participatif avec les acteurs de pêche. Ceci a permis d'évaluer l'état et la productivité des stocks de poisson prioritaires au projet USAID/COMFISH et d'aider à la formation des étudiants de l'Université de Cheikh Anta Diop dans le domaine d'évaluation des stocks halieutiques et de gestion de pêche. Un atelier a été organisé à l'IUPA pour former les partenaires sur l'utilisation du logiciel et a permis de produire des rapports et publications scientifiques en collaboration avec les partenaires du projet. Ces travaux ont fourni les informations nécessaires pour les évaluations de l'état des ressources des sardinelles, ethmalose, poulpe, thiof, et crevette. Le projet USAID/COMFISH continue de travailler avec les partenaires, en particulier l'IUPA et le CRODT, pour la mise à jour des données et des résultats sur l'ethmalose et d'aider le renforcement des capacités de recherche scientifique.

La sélectivité des engins de pêche. Des pêches expérimentales ont commencé dans la région naturelle du Sine Saloum pour étudier la sélectivité des filets capturant l'ethmalose dans le cadre de recherche participative avec les acteurs de pêche. Cette approche de recherche participative et de gestion des pêcheries de l'ethmalose va permettre de valider par les pêcheurs les méthodologies de recherche utilisées et valoriser leurs expériences professionnelles dans le domaine de la pêche en intégrer leurs propositions.

3.5. Gestion du projet

3.5.1. Stratégies/mécanismes/partenerariat

Réunion de coordination à Joal : Pour une bonne planification et coordination des activités de terrain, une réunion de coordination a été organisée avec les secrétaires des CLPA des zones d'intervention du projet, les partenaires contractuels et l'équipe de l'USAID/COMFISH (facilitateurs, équipe de Joal Fadiouth et équipe de Dakar). Cette réunion a permis de faire le bilan des activités des mois d'avril et Mai et de procéder à une planification des activités du mois de Juin à Septembre.

Démarrage activités en synergie avec la JICA : Après la contribution apportée par le projet dans les opérations d'immersion de pots de poulpes, le projet va appuyer les mesures de gestion sur le poulpe et le thiof élaborées par la Cogepas. Ainsi la planification participative des activités est en cours pour le prochain plan de travail.

3.5.2. Leçons apprises

Les opportunités suivantes ont été notées :

- L'implication du service des pêches et des autorités politiques pour l'adoption d'un système de mobilisation interne de fonds pour les CLPA est une condition préalable pour la viabilité du système ;
- L'appropriation par les acteurs locaux des émissions radiophoniques initiées par le programme est acquise. Le temps d'antenne est souvent utilisé par les secrétaires généraux des CLPA et les acteurs eux même pour diffuser les activités qui les concernent directement ;
- L'appui aux femmes transformatrices dans les zones d'intervention (formation) est une nécessité. Les acteurs une fois bien formés sur leurs rôles, sont à même de prendre en charge la gestion rationnelle des ressources halieutiques dont ils dépendent pour leurs activités de productions.

4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Planification des activités prévues pour le Trimestre 4	
Catégorie	Activités prévues
Renforcement des capacités des CLPAS	Accompagner les représentants des CLPA dans l'exercice de restitution des formations sur l'organisation du CLPA et le métier de Conseil
	Appuyer les CLPA et autres structures de gestion à mettre en place des mécanismes internes de financement durable pour mener à bien leurs mandats
	Renforcer l'implication des Collectivités Locales dans le financement des CLPA
	Appuyer les cadres de concertation inter-CLPA de chaque département dans l'évaluation et préparation des activités de gestion des ressources halieutiques
	Appuyer les cadres de concertation inter-CLPA de chaque département pour la fixation des prix
	Renforcer les capacités des acteurs pour la mise en place d'un système conjoint de suivi participatif des pêcheries (CLPA, recherche et DPM) pour évaluer l'impact des plans de gestion /conventions locales
	Appuyer les conseils locaux de pêche à acquérir ou à disposer de locaux fonctionnels pour mieux remplir leur mission
	Appuyer le fonctionnement des CLPA dans les nouvelles zones d'intervention du projet (ziguinchor, Kafountine et Saint Louis)
Renforcer les moyens de fonctionnement des services des pêches pour assurer le secrétariat du CLPA (équipement et fourniture de bureau, achat de cartouches à remettre aux SG)	
Renforcement des capacités des organisations et appuyer la mise en œuvre de la stratégie des femmes	Renforcer les capacités des organisations professionnelles en matière de leadership
	Organiser dans les 7 CLPA des formations sur les droits de la femme, les valeurs et principes que doivent avoir les leaders
Renforcement des capacités des structures nationales de	Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches.

gestion des pêches, de la recherche, de formation, des ONG et des acteurs pour améliorer le système d'information, de partage et de communication sur la pêche	Appuyer la collecte participative des données biologiques sur les petits pélagiques pour combler les lacunes observées dans les échantillonnages en cours (pour l'utilisation de « ELEFAN »)
	Restituer les résultats des études et de la collecte participative des données auprès des pêcheurs pour contribuer à une meilleure sensibilisation des acteurs.
	Renforcer les capacités des agents techniques des pêches et étudiants de l'IUPA par l'octroi de bourses
	Réunions pour redynamiser le CNCPM
	Suivi de l'atelier sur les conditions préalables pour une bonne gouvernance de la pêche avec la SCA (atelier de suivi sur la mise en œuvre des engagements)
	Appuyer le comité technique de gestion des capacités (dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite (INN) artisanale
	Appuyer la création et le fonctionnement du réseau des CLPA et de celui des initiatives liées aux conventions locales/UGD
Mettre en place des stratégies de collaboration et de synergie avec les programmes et partenaires	Capitalisation et suivi des autres activités de synergie avec les autres partenaires (Yaajeende, ERA, WWF/PNUD, etc.
	Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour une gestion durable
	Mettre en place des mécanismes de collaboration avec la commission sous- régionale des pêches et le projet CCLME dans le cadre du plan de gestion de la sardinelle
	Octroi de bourses à quatre étudiants dans le cadre de leurs doctorats (3 de l'IUPA et 1 de l'UGB de Saint-Louis)
BPP (Bonnes pratiques de pêche)	Appuyer l'instauration d'un prix national des initiatives novatrices en matière de conservation de l'environnement et de création d'activités génératrices de revenus (cofinancement avec WWF)
	Mettre en place un dispositif de suivi de l'intégration des bonnes pratiques dans le processus de mise en place des plans de gestion
Améliorer la base de données scientifique pour le démarrage de l'élaboration des plans d'aménagement participatifs des stocks ciblés	Mener des études sur les Captures et l'Effort de Pêche dans les nouvelles zones d'intervention (les 10 principales espèces sur les 10 dernières années)
	Mener des études biologiques et socio-économiques sur les stocks et pêcheries d'Ethmalose en vue d'appuyer l'élaboration du plan de gestion sur cette espèce
	Mener une étude sur la chaîne de valeurs des sardinelles
Appuyer l'élaboration de conventions locales dans les	Appuyer les CLPA dans l'élaboration des conventions locales (prise en charge des relais et secrétaires CLPA) (06)
	Appuyer le traitement et l'analyse des données et l'élaboration des règles de gestion pour la convention locale

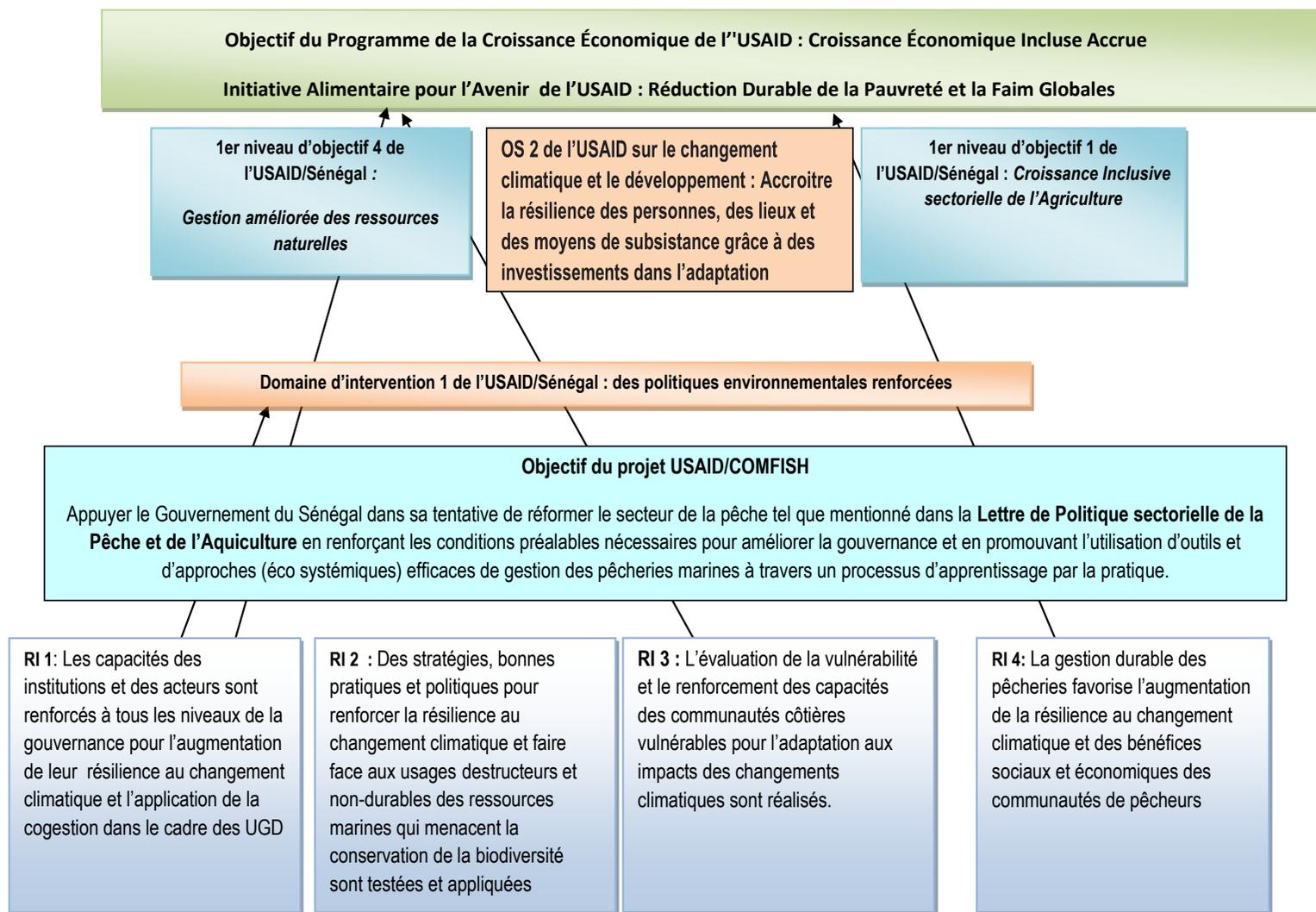
nouvelles zones d'intervention	Organiser des réunions de suivi sur le processus d'élaboration de la convention locale en collaboration avec le CRODT et DPM
	Délibération et approbation des Conventions locales
Poursuivre la mise en œuvre des conventions locales des CLPA Joal, Mbour, Sindia Sud et Sindia Nord	Appuyer les CLPA dans la poursuite de la mise en œuvre des conventions locales (prise en charge)
	Poursuivre la vulgarisation des règles
	Appuyer la surveillance participative
	Appuyer l'organisation des évaluations des conventions locales
	Organiser des réunions de suivi sur le processus de mise en œuvre des conventions locales en collaboration avec les services techniques
	Réunion de coordination avec les facilitateurs
	Appuyer les femmes transformatrices pour le respect des règles et mesures de gestion des conventions locales
	Appuyer les CLPA dans le démarrage de la mise en œuvre des conventions locales (prise en charge des relais)
	Vulgarisation des règles
	Appuyer la surveillance participative :
	Formation sur la surveillance participative et patrouilles)
	Appuyer l'organisation des évaluations des conventions locales
	Organiser des réunions de suivi sur le processus de mise en œuvre des conventions locales en collaboration avec les services techniques
Elaboration du plan de gestion	Approuver le plan de gestion sur les pêcheries de sardinelle sur la Petite Côte, Cap vert et Cayar (par le Ministre)
	Démarrer l'élaboration des nouveaux plans de gestion participatifs sur la sardinelle dans les zones nord et sud
	Appuyer la participation de l'Equipe de travail technique à l'élaboration du Plan de Gestion Participatif sur la sardinelle dans les zones nord et sud
	Organiser une rencontre de validation par les acteurs des études diagnostic et synthèse bibliographique dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion Participatif sur la sardinelle dans les zones nord et sud
	Démarrer la rédaction du draft de plan de gestion participatif sur la sardinelle dans les zones nord et sud
	Mener des concertations avec les acteurs dans les zones de Fatick et de Casamance sur les contraintes et solutions des pêcheries d'ethmalose dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion Participatif sur l'ethmalose
Appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de	Renforcer le dispositif de surveillance participative dans les CLPA/ AMP
	Mettre en œuvre les actions correctives dans les AMP et les zones de pêches ciblées par le projet

gestion des AMP	Faire un plaidoyer pour la validation de la stratégie nationale sur les AMP
	Appuyer la mise en place de zones de pêche protégées dans la zone d'intervention du projet (Rufisque et Mbour)
	Renforcement des capacités des agents des AMP/ZPP dans le cadre de la certification professionnelle
	Suivre et évaluer les effets (impacts) des AMP sur la base d'indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance
Evaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières à s'adapter aux impacts des changements climatiques	Appuyer la mise en place, le fonctionnement de la plateforme de concertation pêche/changement climatique et son insertion dans le Comité National sur le Changement Climatique (COMNACC)
	Appuyer l'organisation de 4 ateliers de renforcement de capacités, de partage et de sensibilisation sur la vulnérabilité de la pêche et des populations côtières face au changement climatique avec les institutions étatiques, particulièrement l'Assemblée nationale, le Conseil Economique, Social et Environnemental, le Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes et Association des Elus locaux du Sénégal
	Créer des synergies sur les initiatives en termes d'adaptation au changement climatique avec la DEEC, la DPM, les partenaires au développement et les autres institutions intervenant dans le domaine
Evaluation de la vulnérabilité des communautés côtières et la formulation de stratégies d'adaptation durable.	Mettre en œuvre les 3 plans d'adaptation en collaboration avec les collectivités locales dans les CLPA de Rufisque, Sindia Nord, Sindia Sud et Joal
	Mettre en place un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre des 3 plans d'adaptation à travers des indicateurs
	Créer des synergies pour la prise en compte du genre afin de mettre en place des stratégies d'adaptation efficaces
	Renforcer les capacités des acteurs des CLPA touchés par le plan de gestion durable sardinelle et n'ayant pas reçu de formation en terme de changement climatique (400 acteurs)
	Evaluer la vulnérabilité et renforcer les capacités des acteurs au niveau des sites de Foundiougne, Mbour, Djirnda, Cayar, Yenne/Dialaw
	Elaborer et valider les plans d'adaptation des sites de Foundiougne, Mbour, Djirnda, Cayar, Yenne/Dialaw
	Capitaliser les résultats du projet USAID/COMFISH et de ses partenaires d'exécution en termes de stratégies d'adaptation au changement climatique dans le secteur de la pêche et de l'environnement marin et côtier
Améliorer la base de données scientifique pour appuyer les prises de décisions politiques et les plans d'actions.	Analyse spatio-temporelle de la dynamique des indices d'upwelling sur les côtes sénégalaises et corrélation à la migration et distribution spatiale des stocks de Sardinelles ronde et plate
	Appuyer le suivi technique de l'unité moderne de transformation
	Organiser des sessions de formation en alphabétisation

	Appuyer le fonctionnement du comité de salubrité
	Appuyer le fonctionnement du crédit revolving
	Appuyer la participation à une foire agroalimentaire
	Appuyer la mise en place d'un système de biogaz
	Appuyer la mise en place d'un système d'énergie éolienne
Communication	Signer ou renouveler et mettre en œuvre les contrats avec 6 radios communautaires pour concevoir et diffuser des émissions sur les problématiques clés du projet
	Signer des protocoles avec 4 chaînes de télé locales pour filmer et diffuser des émissions sur les problématiques clés du projet
	Organiser 2 sessions de formation des relais/CLPA en communication et animation radios
	Organiser 2 missions d'évaluation de la mise en œuvre des protocoles avec les radios/Télé et de l'impact des émissions sur le comportement des acteurs
	Rédiger et diffuser au moins 3 success stories sur le projet
	Concevoir et diffuser au moins 3 vidéos sur les activités/résultats majeurs du projet
	Promouvoir les activités du projet sur les réseaux sociaux (Facebook, You Tube, Twitter)
Contribuer à la mise à jour de la page Web du projet sur USAID.GOV	

ANNEXES

A1. Cadre de résultats d'USAID-URI COMFISH



Performances au trimestre 3 année fiscale 2014

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
RI 1 : Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD								
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 40% en termes de score de l'indice (0.056)	NA	NA	NA	NA	NA	Les TDRs du consultant qui devra conduire la deuxième mission d'évaluation sont prêts et le consultant a été identifié. L'étude sera menée au cours du trimestre 4.
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	1 900	H= 119 F= 27 Tot= 146	M=305 F=45 Tot=350	M= 1799 F= 1062 Tot= 2861	M=2223 F=1134 Tot= 3357	177%	113 ateliers de formation se sont tenus ce trimestre; ce qui a permis de rattraper le retard noté au trimestre 2 et de dépasser l'objectif annuel.
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	23	10	0	11	2	13	130%	2 fiches d'informations sur les conventions locales et l'amélioration des techniques pour une meilleure gestion à Cayar ont été produites durant ce trimestre. Egalement, 64 émissions radiophoniques sur

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
								l'étendue de la zone d'intervention à travers son réseau de radios partenaires (la Côtière de Joal Fadiouth, Dunya FM de Mbour, Kondaf FM de Ndayane, Cayar FM et Jokko FM de Rufisque) sur des thèmes relatifs à la pêche, entre autres les bonnes pratiques ou le changement No index entries found. climatique.
4. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs capacités grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH	20	18	1	24	12	37	205%	USAID COMFISH a renforcé les capacités de 12 organisations (PPCPN, SDPS, CONIPAS, SDPST, ULFT, COPLEC, MJP, APAC, FENAMS, GPF, PCJF, Dynamique FEMME) directions gouvernementales et ONG, dont 8 en changement climatique et en gestion des espèces en danger, et 4 en gestion administrative et financière et en surveillance participative/sécurité en mer.
RI 2 : Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées								

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
5. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	13	3	0	1	2	3	100%	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action a été élaboré suite à la formation en organisation et dynamique communautaire en vue d'appuyer la mise en œuvre des acquis de la formation. - Stratégies préconisées pour d'adapter au changement climatique
6. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	16	5	0	1	8	9	180%	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur l'évaluation des émissions radiophoniques - Rapport sur le changement climatique dans la zone du Sine Saloum - Guide sur la surveillance participative - Manuel du participant sur la dynamique organisationnelle et communautaire - Elefan en système R : logiciel d'évaluation des stocks - Rapport sur la salu-

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
								<ul style="list-style-type: none"> - brité des sites de transformation - Carte des sites et infrastructures de pêche - Carte de distribution des stocks
7. Nombre d'axes de synergies créés dans le processus de mise en place des unités de gestion durable	9	3	1	0	3	4	133%	3 axes ont été créés au cours de ce trimestre, notamment avec l'Alliance et APTE, mais également grâce à un appui scientifique du CRODT
8. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	44	18	0	0	0	0	0%	Les mêmes arrêtés, décrets et lois analysés l'année dernière ont été utilisés cette année dans le cadre de l'élaboration des documents.
9. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au public/acteurs pour	21	5	0	0	0	0	0%	<ul style="list-style-type: none"> - 8 chartes de salubrité afin d'appuyer l'hygiène et la qualité au niveau des sites suivants : Khelcom, Tann,

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
consultation								<p>Domaine Bi, Ndeppé, Guéréo, Saly, Mbal-ling, Nianing.</p> <p>Notons que les 3 conventions locales pour les nouvelles zones (Ziguinchor, Kafountine, Saint-Louis) ainsi que que les 3 plans de gestion de la sardinelle (Cap-Vert, Petite Côte et Grande Côte) devraient être achevés au cours du dernier trimestre 4</p>
10. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	20	9	0	0	0	0	0%	- 8 chartes de salubrité afin d'appuyer l'hygiène et la qualité au niveau des différents sites ont été soumis.
11. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	18	8	2	2	0	4	50%	- Les 8 chartes de salubrité ont été approuvées.
12. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont	12	3	0	3	8	11	366%	La mise en œuvre des conventions locales se poursuit dans les zones de base. En attendant les validations des

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
mis en œuvre								conventions locales pour les nouvelles zones, le code de conduite comme il est fait étant dans les chartes de salubrité sont en phase de mise en œuvre.
13. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	12	4	0	0	2	2	50%	<ul style="list-style-type: none"> - L'unité de transformation de Cayar a été réalisée et inaugurée. - Le logiciel ELEFAN sur l'évaluation des stocks
14. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	47 940	10 000	0	0	1438	1438	14%	Ce chiffre correspond au nombre de femmes qui mettent en œuvre les chartes de salubrité.
15. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	40 000	32 608	-	20 940	205	21 145	65%	Il s'agit du nombre de transformatrices qui vont bénéficier du site de Cayar.
16. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des	1 070 156	395 952	0	0	Na	0	%	L'indicateur sera renseigné le trimestre prochain après signature des conventions locales.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du gouvernement américain								
17. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	413 655	62 055	0	0	Na		%	L'indicateur sera renseigné le trimestre prochain après signature des conventions locales.
RI 3 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés.								
18. Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	660	0	H=48 F=8 Tot=56	H= 660 F= 517 Tot= 1177	1233	187%	47 ateliers de formation en changement climatique se sont tenus ce trimestre. La cible annuelle a largement été dépassée. En effet, une formation des formateurs a permis une dissémination rapide et efficace des thèmes relatifs au changement climatique.
19. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du	6	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Il n'y a pas d'évaluations sur la vulnérabilité prévues cette année.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
Gouvernement américain								
20. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain	6	3	0	3	8	11	183%	8 chartes de salubrité permettant un meilleur fonctionnement des comités responsables de l'hygiène et de la qualité ont été signées.
21. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	17 990	6 700	146	350	2861	3357	50%	Cet indicateur prend en compte tous les acteurs concernés par la mise en œuvre des plans d'adaptation.
RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation de la résilience au changement climatique et des bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêcheurs								

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
22. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	44	10	6	37	53	120%	Ce trimestre, les sièges des CLPAs de Mbour et de Rufisque Bargny ont été réfectionnés, tandis que les CLPAs de Mbour, Joal/Fadiouth, Sindia Nord et Sindia Sud et Sédhiou ont bénéficié d'appui matériel (notamment matériel de nettoyage) et de renforcement de capacités en surveillance participative.
23. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	10 331	10 100	Na	Na	4295	Na	43%	4295 ménages ont été recensés au total dans les CLPA de Dakar- Ouest, Hann, Pikine et Saint-Louis.
24. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Les TDRs du consultant sont en cours. L'étude devra être réalisée au cours du dernier trimestre de l'année fiscale 2014.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Cumul	Taux de réalisation	Notes
Américain								

A2. Rapport financier

A3. Rapport 3 sur le suivi environnemental

PCategory of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
1. Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	No mitigation measures taken for this quarter	Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post-harvest losses and improve product quality	<p>Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water</p> <p>Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality</p> <p>Potential impacts of water supply & sanitation activities included damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for water-borne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks</p> <p>Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely affecting both human and ecosystem health</p>	The technical monitoring construction committee is functional. The purpose of this committee is to monitor the evolution of construction and to evaluate its compliance with validated plans. It organizes a tour of the site every 15 days. During these visits questions are raised and improvement measures proposed.	Project Manager	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing</p> <p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p>	<p>Review of materials and site inspection</p> <p>Review of materials</p> <p>Review of materials and site inspection</p>	Quarterly
3. Enhance fisheries value chains	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing effort and contribute to	No value chain activities this Quarter	Project Manager	Management plan, MSC certification or	Review of materials	Quarterly

PCategory of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
	overfishing.			other evidence that measures are being taken to prevent overfishing		
4. Improve fishing community resilience to climate change	<p>Alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction</p> <p>Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species</p> <p>To be determined through environmental screening processes</p>	TBD	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly

EMMP Monitoring Log QR2 Final

Category of activity	N°	Activity	Mesure de suivi/atténuation (Monitoring/mitigation measure)	Responsable (Responsible party)	Plan de suivi (Monitoring Plan)			Coût estimatif (en \$ USA) (Cost estimate) (USD)	Journal de suivi (Monitoring Log)		
					Indicateur (Indicator)	Source de données/méthode (Data source/method)	Fréquence de rapportage (Reporting frequency)		Date	Résultat (Result)	Suivi (Follow-up)
<u>1.Education, technical assistance, training, etc.</u>	<u>3.1</u>	<u>Supporting policy dialogue and/or reform initiatives</u>	No mitigation measure. The stakeholders were trained and sensitized in regards to sustainable management of fisheries resources, fishing code and fisheries legislation, hence contributing to a positive impact on the environment.	<u>Project Manager</u>	-Number of people trained during the ceremony -Number of policy dialogues	<u>PMP</u>	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>	<u>Feb 2014</u> <u>May-June 2014</u>	- <u>250 stakeholders trained</u> - <u>A functional and dynamic CLPA</u> - <u>5 policy dialogues and/or reform initiatives have been supported by the project and contributed towards the validation of the National MPA Strategy in Senegal</u> - <u>28 institutions including DEEC and DPM present at the reporting back session of the study in regards to the existing consultation frameworks for climate change, fisheries and the marine and coastal environment</u>	- <u>Field visits to make sure the CLPA is functional and active</u> - <u>Follow up on policy dialogue and reforms implementation</u> - <u>Follow up on exchange visit organization to URI, USA in order to give the institutions that took part in the process exposure American experience in extension. (DPM, CRODT, FENAGIE, APTE, IUPA)</u>
<u>1.Education, technical assistance, training</u>	<u>3.3.1</u>	<u>Establishing a scientific knowledge base</u>	<u>No mitigation measures</u>	<u>Project Manager</u>	-Number of scientific studies underway -Number of sites identified through geolocalisation	<u>PMP</u>	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>	<u>March 24-28</u> <u>And continuously</u>	- <u>Better understanding of the volume of landings of target stocks</u> - <u>27 fishing sites geolocalized</u> - <u>Studies on sardinella and bonga species / stocks</u>	- <u>Make sure that all our ongoing FMPs and LC rules will not have harmful impacts</u> - <u>Follow up phd students responsible for the studies with URI and UCAD on</u>

<u>1.Education, technical assistance, training</u>	<u>3.4.2</u>	Promoting oversight and surveillance in the process of implementing local conventions	<u>No mitigation measure</u>	<u>Project Manager</u>		<u>PMP</u>	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>		23 people trained on collaborative surveillance seminar	<u>Follow up on collaborative surveillance operations</u> <u>Drafting of a collaboration agreement with the DPSP pending to make sure our action comply with the DPSP rules and regulations</u>
<u>1.Education, technical assistance, training, etc...</u>	<u>3.4.4</u>	<u>Communication, sensitization: media coverage</u>	<u>No mitigation measure</u>	<u>Project Manager</u>	-Number of radios	<u>PMP</u>	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>	<u>February 14th, March 7th</u>	<u>-60 radios prepared, anchored and broadcast to support local conventions and/or sardinella management plans</u>	<u>Follow up on communication strategy implementation</u>
<u>2.Reduce post-harvest losses and improve product quality</u>	<u>3.4.3</u>	Gender: Improving the techniques for processing and storing products in Cayar	<u>No mitigation measure</u>	<u>Project Manager</u>	-The processing unit -Equipment: number of fish-drying racks -Number of ovens -Number of loans	<u>PMP</u>	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>		<u>-Construction work of the processing site completed</u> <u>-Unit equipped: 20 racks, 4 ovens</u> <u>-Channels to market products</u> <u>-Launching the revolving credit facility</u> <u>-70 loans granted to women</u>	<u>Follow up on maintenance of processing site and of its equipment</u>
<u>3. Enhance fisheries value chains</u>	<u>3.1</u>	No value chain activities this Quarter	No value chain activities this Quarter	<u>Project Manager</u>	No value chain activities this Quarter	Management plan, MSC certification or other evidence that measures are being taken to prevent overfishing	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>	<u>No dates</u>	<u>NA</u>	<u>NA</u>
<u>4.Improving fishing community resilience to climate</u>	<u>3.3.2</u>	<u>Organizing a workshop to train and report back the findings of the</u>	<u>No mitigation measure as it does not impact the environment.</u>	<u>Project Manager</u>	-Number of trained stakeholders	<u>PMP</u>	<u>Quarterly</u>	<u>No cost</u>	<u>Continuously</u>	<u>-48 trained stakeholders</u> <u>- A teaching book was prepared and given to each facilitator to pass on the information at grassroots level</u>	<u>- Make sure the handbook is being used by facilitators in retraining the others at grassroots level</u>

change		diagnostic study of consultation frameworks for fisheries, marine and coastal areas, and climate change									
4..Improving fishing community resilience to climate change	3.4.1	<p>Implementing climate change adaptation plans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacity building - Resource management and preservation - Sea encroachment 	<p>No mitigation measures. The themes discussed (climate change causes and impacts on fisheries, how to enhance adaptation of community fisheries, bad fishing practices...) have a positive impact on the environment</p>	<p>Project Manager</p>	<p>-Number of participants</p> <p>-Number of radio programs</p> <p>-Number of people whose adaptation capabilities have been enhanced</p> <p>-Number of weather alerts</p> <p>-Number of</p>	<p>PMP Reports</p>	<p>Quarterly</p>	<p>No cost</p>	<p>Every Tues (Ndayane) Every Thurs (Joal) Every Thurs and Tues (Mbour) Every Wedn (Cavar) Every Thurs (Rufisque) March 19th (Rufisque-Bargny) March 26th (Joal) March 27th (SindiaSud) March 31st (Sindianord)</p> <p>Every time bad weather is forecasted</p>	<p>-33 participants</p> <p>-9 radio programs on themes such as bad fishing practices, safety at sea, etc, broadcasted in 4 local radio stations</p> <p>- 300 people trained</p> <p>- 4 marine weather alerts</p> <p>- TBD</p>	<p>- Follow up the drawing up and validation of hygiene rosters</p> <p>- Listen to the radio programs and make sure the themes developed don't integrate any recommendations with potential negative environmental impact</p> <p>- Two assessments per year of the Radio programs are done to see if the actors are keen and interested in the content, if this content still meets the general objective of COMFISH and if it is leading the actors to implement good practices</p> <p>-In coordination with the national weather forecasting, we disseminate the information to the stakeholders through CLPAs and check-points, etc.</p>

		<u>fight and protection of infrastructures and ecosystems</u> - Support <u>populations in adapting to climate change</u>			hectares replanted -Number of hygiene committees set up					-8 hygiene <u>committees set up in 8 processing sites</u>	-Elaboration of hygiene code (<u>March to May, 15</u>) for each site -Validation of the hygiene codes: <u>May, 15 (Sindiasud), May, 21 (Joal), May, 22 (Sindianord)</u> <u>Last week of May (Rufisque-Bargny)</u> - <u>Site visits</u>
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	---	--